Développement rural

Commune de Baelen

Rapport annuel 2016

Rétroactes :

Le 13 janvier 2003, le Conseil Communal de Baelen prenait la décision de principe de mener une Opération de Développement rural sur son territoire.

Le PCDR est validé par la CLDR le 21 janvier 2009, il a ensuite été approuvé par le Conseil Communal le 14 avril 2009.

Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) de Baelen a été présenté pour avis le 1er juillet 2009 à la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire (CRAT) et a reçu l'approbation du Gouvernement Wallon le 29 janvier 2010 pour durée de validité de 10 ans.

En 2011, une convention-exécution avec la Région wallonne a été obtenue par la commune portant sur le projet suivant :

- Aménagement du cœur du village de Baelen.

Décision du Conseil Communal d'entamer une ODR :	13 janvier 2003
Approbation du PCDR :	29 janvier 2010
Durée de validité du PCDR :	10 ans

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

1. Tableau des projets réalisés

En 2015 :
- Projet 9 : Sensibilisation et incitation des citoyens à la réduction des consommations énergétiques.
- Projet 11 : Encouragement à la réduction de la consommation d'eau.
- Projet 14 : Extension du PAE en une zone orientée développement durable.
- Projet 16 : Amélioration du bilinguisme.
- Projet 32 : Réduction de l'utilisation des insecticides/pesticides.
- Projet 34 : Mise en contact des jeunes avec des entreprises.
- Projet 49 : Soutien à la mise en place de gîtes/chambre d'hôtes.
- Projet 51 : Partage du matériel et des ressources humaines.
- Projet 54 : Contrôle des activités de la carrière.
- Projet 56 : Gestion de l'épuration des eaux.
- Projet 58 : Entretien des haies et fossés, semis de fleurs sauvages

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	12	**Lancement d'une étude urbanistique des villages :** En 2008, décision par le Collège de mettre en œuvre la ZACC « Käkert » à Membach, depuis, un bureau d'étude a réalisé une esquisse de l'aménagement de cette ZACC. Début 2009, engagement d'un conseiller en aménagement du territoire à temps plein Début 2009, le Collège a débuté une réflexion sur l'intérêt de mettre en œuvre un schéma de structure ou des PCA sur des sites appelés à être bâti dans les années à venir En 2010 : exposé de l'étude RUE aux habitants de Membach. La réflexion actuelle en RW porte sur les lieux de centralités, le projet « ZACC Käkert » est actuellement en stand by. En 2013, lancement d'un RUE sur une partie du territoire comprise entre Overoth et Baelen village. En 2014, après plusieurs rencontres avec l'auteur de projet et les différents propriétaires, des modifications ont été apportées au projet. Le projet retenu par le Collège doit être soumis (encore cette année) au fonctionnaire délégué pour approbation. La procédure d'enquête et d'approbation se poursuit en 2015. En 2015, l'approbation par le GW est en attente. En 2016, le RUE est approuvé.	/	
2	27	**Organisation de la journée des associations :** En 2014, à ce jour, les différentes associations n'ont pas marqué d'intérêt pour cette activité. En 2015 s'amorce la réflexion pour mettre sur pied la journée « Associations en fête » qui se déroulera en juin 2016. Un groupe de travail qui se réunit tous les mois fait avancer la réflexion et l'organisation impliquant les associations prend forme au fil des réunions. Le 12 juin 2016, la 1ère édition d'« Associations en fête » est mise sur pied. Une série de stand présentant des associations était à disposition des visiteurs. La journée était cadencée par différentes démonstrations émanant des associations elles-mêmes.	/	

		L'ensemble de la préparation de cet évènement s'est co-construit au fil des réunions rassemblant l'ensemble des associations qui souhaitaient prendre part à l'évènement. La journée fut un vrai succès. Et c'est à l'unanimité que les associations, participant à l'évaluation, souhaitent remettre le couvert dans 2 ou 3 ans.		

2. Tableau des projets en cours

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
1	2	Réinstallation de tableaux d'affichage et de valves			Une première valve d'information a été placée devant la nouvelle maison communale. De l'affichage stratégique a été mis au point au centre de chaque village pour annoncer des activités (conférence Maya, calendrier des agriculteurs) Le projet PCDR prévoit en outre l'installation de valves dans les autres villages. En 2015, toujours dans le projet aménagement du cœur de Baelen. En 2016, le placement d'un panneau d'affichage sur le parc communal est en cours. Le placement est prévu pour 2017.
1	3	Mise en place d'une consultation et d'une participation régulière			L'expression des citoyens est rendue possible au travers de la CLDR, ainsi que des différents GTs. Outre ces instances, une exposition des projets du PCDR a été organisée, ainsi que diverses réunions de consultations sur l'aménagement de la traversée de Boveroth, l'aménagement des centres, le projet de ZACC au KÄkert, le projet de maison de jeunes à Membach, … Des collaborations avec les enseignants sont établies au travers de la mise en œuvre d'un PDS, avec les agriculteurs au travers du GT convivialité, avec les jeunes au travers du GT jeunesse, ... Fin 2012, un dossier communal « porte ouverte à la participation citoyenne » est sorti dans le bulletin communal, un toute boite a été diffusé pour inciter les citoyens à intégrer la CLDR, une réunion d'information a été organisée. Résultat : une CLDR « re-constituée » avec 13 nouveaux participants venus la renforcer. En 2013, 4 Groupes de Travail ont été lancés. Par ailleurs, une large consultation de différents publics ont été organisés concernant le projet d'aménagement du centre de Baelen.

					Au mois d'octobre, une rencontre avec les personnes désireuses d'avoir plus d'infos pour rejoindre les groupes de Travail fut aussi mise en place. En 2014, les réunions régulières de la CLDR et des groupes de Travail ont été menées. Une attention particulière a tout de même été de mise concernant le volet communication. En effet, un certains nombre d'articles, en lien avec les différents Groupes de Travail ont été publiés : parfois pour informer la population de certaines démarches, parfois pour inviter la population à rejoindre les dynamiques en cours. En 2015, idem 2014, dans le cadre de la CLDR + Gt « Associations en fête » : consultation de l'ensemble des associations + consultation large pour les projets de types communaux (RUE). En 2016, l'ensemble des associations est consulté et invité à prendre part à l'organisation d'un évènement d'envergure. Par ailleurs, une consultation est menée dans le cadre de l'urbanisation d'une zone : le chemin kyssel. Enfin, une page Facebook communale a vu le jour en 2016.
1	4	Réalisation d'une charte du civisme, de la tolérance et de la convivialité			Le GT convivialité fut principalement investi par les agriculteurs de la commune. Ils ont conçu un calendrier présentant leur quotidien et de s'intéressant d'abord aux relations entre agriculteurs et non agriculteurs. Le calendrier a été distribué en toute-boite aux citoyens fin 2011. Un projet de parcours gourmand a été organisé en 2012. Le projet a été soutenu par une aide de 5.000€ de la Fondation Roi Baudouin. Des vidéos témoignages ont été également réalisés et sont disponible sur youtube et sur le site internet de la commune. Un DVD reprenant l'ensemble des témoignages a été conçu et distribué aux agriculteurs et aux élus, de même qu'aux enseignants et à la bibliothèque pour un usage pédagogique. En 2014, un groupe (hors CLDR) s'est rassemblé pour répondre au projet concernant la surveillance du voisinage. Une partie de la route d'Eupen bénéficie ainsi de cette surveillance. (les voisins veillent) En 2015, rien de spécial à ce sujet.

					En 2016, la commune adhère à la charte « territoires de la mémoire ».
1	5	Réalisation et mise en œuvre d'un programme communal de développement de la nature			La commune s'est engagée dans le plan Maya et dans toutes les actions qui en découlent : plantations, information/sensibilisation, gestion différenciée. Quatre projets ont été introduits dans le cadre de la semaine de l'arbre. Ceux-ci ont été acceptés. Dès lors, des plantations de haies, de vergers et le semis de prairies fleuries ont été finalisées courant 2012. Un nouveau projet vient de recevoir l'accord de subventionnement du Ministre, toujours dans le cadre de la semaine de l'arbre. Comme les autres plantations, le projet pourra compter sur le soutien de citoyens bénévoles. Un étudiant d'agronomie de La Reid, dans le cadre d'un stage au sein du contrat de rivière Vesdre a réalisé son mémoire sur la gestion durable de la zone humide proche du ruisseau de Baelen sur laquelle passe un cheminement PicVert. Il a accompli un inventaire floristique et a conçu un plan de gestion de la zone. La création de 3 mares est également prévue. En 2013 : constitution et démarrage d'un GT « NATURE » qui s'est fixé comme objectif de mettre en pratique le plan de gestion découlant du travail de fin d'étude réalisé par l'étudiant agronome. Ce groupe s'est réuni une journée afin de procéder à l'élagage des saules blancs dans le Vivier de Baelen. En 2013, dans le cadre du plan Maya, il y a eu une formation (1/2 journée) des ouvriers communaux à la sensibilisation à l'apiculture. Par ailleurs, des plantations ont été réalisées conformément aux prescriptions reprises dans le PLAN. Enfin, la Commune a décidé d'acquérir un désherbeur thermique ce qui va lui permettre d'abandonner totalement l'utilisation de produits chimiques. En 2014, démarches Maya : poursuite de plantations – cessation complète d'utilisation de pesticide – fauchage tardif. En 2015, les démarches menées dans le cadre de l'opération MAYA suivent leurs cours : notamment la plantation de prés fleuris. A l'étude : installation d'un apiculteur à Baelen.

					Poursuite des plantations par ailleurs sur les espaces publics et le long des routes communales. En 2016, la Commune entre concrètement dans un plan de gestion différentiée (0 phyto à Baelen dans la gestion des espaces publics) ; Un nouveau plan de gestion au niveau du Parc Naturel Hautes Fagnes Eifel est également opérationnel depuis cette année 2016.
1	6	Empêchement du charroi camion à Baelen et Membach			Le trafic camions sera pris en compte notamment pour l'aménagement du zoning avec la création d'un rond point à l'entrée du nouveau zoning entre le rond point actuel de l'autoroute et le hameau de Néreth notamment. En 2013, des travaux de voiries améliorent constamment la situation problématique (rond-point / zoning). En 2014, la sortie d'autoroute « Eastbelgium Park » est enfin utilisable, l'entrée du village via le rond-point, la ZAE a été réalisée en « entonnoir » pour dissuader au maximum les poids lourd de s'engager. En 2015, rien de spécial à ce niveau. En 2016, la commande d'un panneau « interdit 7T » est passé et ce dernier est placé à Nereth. Notons également la progression du dossier « rond-point » route d'Eupen (RN 61).
1	7	Gestion des zones à risque			En 2008, placement de 3 radars préventifs alimentés à l'énergie solaire (9 endroits ont été sélectionnés pour un accrochage potentiel dans la commune) Fin 2009, sécurisation prévue de la traversée de Boveroth (y compris la placette) via l'aménagement de trottoirs des 2 côtés (subventions dans le cadre du plan MERCURE) En 2010, un GT a été constitué pour s'occuper de ce projet. Celui-ci considérant prioritaires de s'intéresser à la sécurité des enfants, ainsi qu'à une cible géographique précise pouvant servir de modèle par la suite quant à la gestion de la sécurité, il a été décidé que ce GT encadre le PDS de l'école de Baelen. Au fil des rencontres, une trentaine de projets/actions ont été arrêtées (signalisation des parkings de délestage, gestion du parcage sur les trottoirs, repérage des cheminements doux possibles, aménagement du parking des enseignants, …).

					Un dossier permettant l'octroi de crédits d'impulsion a été envoyé au Ministère de la mobilité afin de pouvoir mettre en œuvre des aménagements destinés à sécuriser les piétons prioritairement, ainsi que des actions pour encourager la pratique du vélo. Par manque de budget pour 2014, le Ministère a suggéré de redemander le crédit d'impulsion pour la réalisation d'un espace sécurisé à la sortie d'école, rue de la Régence (aménagement planifié dans le projet d'aménagement de la place) début 2015. Fin Août 2012, les élèves de 5ème et 6ème primaire ont eu l'occasion de suivre une semaine de formation au terme de laquelle ils ont obtenu un brevet du cycliste. En 2013, un contact avec le SPW a été pris afin de placer une partie de la RN 61 en zone 30 (sécurisation des enfants de l'école et augmentation prévue du charroi lié à la carrière de Bilstain). Au même endroit, le déplacement d'un arrêt de bus est également à l'essai actuellement (sécurisation d'un passage piétons). La commune compte par ailleurs au moins 7 radars préventifs sur l'ensemble de son territoire. En 2014, une sécurisation du carrefour rue de la régence route nationale a été réalisée ; ce carrefour passera en zone 30 (sortie d'école) prochainement. En 2015, le carrefour (route de la régence/ RN 61) est placé en zone 30. Des barrières ont par ailleurs été placées à cet endroit pour renforcer la notion de sécurité. L'ensemble de la RN 61 (pour se rendre de Baelen à Eupen) est limitée sur son ensemble à 70 km/h Différents aménagements ont aussi été entrepris durant 2015 pour la sécurisation de l'entité de Membach (trottoirs, parkings, stationnements). A la demande des citoyens, des balises ont été placées pour que les conducteurs respectent la trajectoire du rond point au niveau du zoning. En 2016, commande de panneaux lumineux pour la zone 30 route Eupen + liaison Baelen / Membach afin d'encore mieux protéger les usagers faibles.

1	8	Mise en œuvre par la commune de la charte énergé-éthique			Début 2008, engagement d'un conseiller en énergie Fin 2008 : lancement d'une étude de faisabilité quant à l'implantation d'un parc éolien en association avec les communes de Dison, Welkenraedt, Limbourg, Thimister. En 2009, modification des plans de l'école pour l'intégrer dans un réseau de chaleur et renforcer son isolation. Début 2009, lancement d'un programme de guidance énergétique par le CPAS Tuteur énergie depuis 2010 : présent une fois par semaine et 1 samedi matin tous les 3 mois. Le conseiller en énergie a réalisé un cadastre des installations de chauffage de la commune lui permettant de mettre en exergue les travaux prioritaires. Sa mission consiste également à distiller des conseils aux habitants, ce qu'il fait au travers d'articles dans le bulletin communal et de rencontres citoyennes. En 2013, un salon de l'énergie a eu lieu à Welkenraedt et organisé par les CPAS des communes de Baelen, Plombières et Welkenraedt. Par ailleurs, la commune a acquis une nouvelle chaudière à pellets pour l'école de Membach. En 2014, poursuite de la collaboration du tuteur énergie ainsi que du conseiller énergie. Dans le cadre de l'extension/rénovation à l'école à Membach, une chaudière à pellets remplace désormais l'ancien système de chauffage. En 2015, les travaux de raccordement à la chaudière de biomasse de la bibliothèque ont été étudiés. Les travaux d'isolation du toit de la bibliothèque devraient débuter dès que le temps le permet. Une visite des étudiants futurs conseillers en énergie est réalisée pour montrer les projets exemplaires à ce niveau. En 2016, isolation de la façade OUEST de l'école. Les études de 2015 ont été réalisées :Le nouveau bâtiment (hall technique communal – voirie communale) est, quant à lui isolé ce qui n'était pas le cas du précédent.
1	10	Amélioration de la qualité des rivières, des étangs et des zones marécageuses			Chaque année, la commune participe à l'opération « Rivières propres », parmi les bénévoles, les scouts sont également présents en nombre, permettant de démultiplier l'action.

					En 2010, le GT sentiers de promenade a mené une réflexion sur la renaturalisation du site des sources du Breynborn. Pour ce faire, il a consulté divers experts (DNF, scientifique, contrat rivières, …) dont l'analyse a confirmé tout l'intérêt du projet. La commune a en outre demandé à la SWDE qu'elle lui rétro-cède le site des sources. La police de l'environnement intervient également au sujet de la pollution du site. Les ouvriers communaux sont d'ores et déjà intervenu pour re-canaliser le ruisseau qui se répandait et noyait les prairies alentours. Une étude sur la conception d'un lagunage a été réalisée par le professeur Leclercq et validée par le collège. Reste à entreprendre les travaux. En 2013 : lien avec la FP 5 (PCDN) Une journée de nettoyage des rivières a eu lieu au mois d'avril par les ouvriers communaux, les citoyens, les mouvements de jeunesse, … etc Le Groupe de Travail installé en 2013 ayant pour base cette fiche projet continue ses actions de terrain en 2014. Ce groupe, qui ne cesse de s'agrandir a mis en place différentes facette du plan de gestion de la zone humide du Pic Vert. On recensera pour cette année les actions suivantes : • Conception et installation de panneaux didactiques • Action en vue de maitriser la prolifération des orties • Taille des saules en têtards sur le site. En 2015, le Groupe de travail « nature » continue son travail dans la même philosophie. Comme chaque année, la commune participe au nettoyage des rivières (opération rivières propres). Un travail est actuellement en cours au niveau de la mise en place d'un plan de gestion des bassins d'orage. En 2016, ce groupe de travail s'est peu réuni. La CLDR se positionne fin d'année 2016 en redonnant un nouveau souffle à ce groupe pour 2017. Par ailleurs, la Commune participe toujours activement au nettoyage des rivières comme chaque année (en collaboration avec le Contrat de Rivière Vesdre).

1	13	Mise en place d'une réflexion sur la mobilité			Le GT sécurité routière, au travers du PDS, s'intéresse à la mobilité au centre des deux villages. Une enquête de mobilité scolaire a été réalisée ainsi qu'une enquête mobilité des agents administratifs et une enquête de stationnement au centre de Baelen. La réflexion sur la mobilité a intégrée dans le Groupe de Travail « Gestion des zones à risque en matière de sécurité routière » qui lui-même coordonne le Plan de Déplacements Scolaires. De même, dans le cadre du projet d'aménagement du centre de Baelen, le dossier constitué par la CLDR sur la mobilité au centre a été remis aux candidats auteurs de projets, et le cahier des charges stipule qu'un des critères de choix du projet final concerne la gestion optimale de la mobilité, tenant compte des éléments transmis. L'Auteur de Projet « Atelier 4D » désigné suite à un concours architectural a intégré une meilleure gestion de la mobilité au centre dans son esquisse, validée fin 2012 par le collège. Outre la mise à sens unique d'une voirie, un dépose-minute a été intégré à l'aménagement, la zone de stationnement des bus scolaires a été déplacée, les cheminements piétons ont été étudiés et facilités. En 2013, la nouvelle CCATM a pour mission d'investiguer l'option de mise en place d'un système de covoiturage (COVOIT Stop) sur l'ensemble du territoire. Dans le cadre du RUE, la notion de mobilité est aussi très présente pour éviter le charroi dans le centre du village. En 2014, projet covoit STOP CCATM. En 2015, le projet Covoit Stop ne s'est finalement pas mis en place. En 2016, le dossier lié à la création d'une liaison douce entre Baelen et Membach avance. Certains éléments dans le RUE traite également de la mobilité de la même manière que la mobilité est envisagée dans le projet d'aménagement du cœur de village de Baelen.
1	19	Aménagement du cœur du village de Membach			En 2013, sur fonds propres, réalisation d'un trottoir devant l'école maternelle et aménagement de sécurité devant la maison de repos.

					En 2014, les travaux d'aménagements de la traversée de Membach « Boveroth » dans le cadre du plan trottoir sont actuellement en cours. Cette seconde phase de travaux sera terminée début 2015. En 2015, les aménagements « trottoirs » ont été réalisés. La réfection de surface de différentes voiries au centre de Membach a été budgétisée et sera réalisée en 2016. En 2016, une réfection de surface est réalisée (Giesberg + rue Renardy et Albert 1er).
1	20	Aménagement du cœur du village de Baelen			Premier projet en convention, signée par le Ministre début 2012. En 2010, le projet a été nourri au travers de diverses initiatives : visites de places, amendement du projet sur base de la grille DD,… Un concours architectural a été organisé pour permettre de maximiser la qualité du projet. La SPI+ a encadré ce processus (rédaction cahier des charges, constitution du jury, …). L'intercommunale s'est appuyée sur le travail des membres CLDR pour ce faire. De même, 3 membres CLDR ont été élus pour intégrer le jury constitué par ailleurs des membres du collège, d'experts et d'organismes accompagnateurs. Trois bureaux d'architecte ont présenté leur vision de l'aménagement de Baelen. C'est le bureau « Atelier 4D » qui a été jugé le mieux à même de produire un travail de qualité en lien avec les objectifs définis. Il a été officiellement désigné comme auteur de projet par la commune le 22.06.2012 et à d'ores et déjà pu travailler sur base des commentaires, remarques et suggestions du jury à la présentation de son interprétation de l'aménagement du centre. En 2013, le dossier suit son cours. La CLDR a validé l'avant-projet. Toute la consultation liée à ce projet est détaillée dans un point précédent. En 2014, ce projet suit son cours au niveau des démarches administratives. Après de nombreuses consultations techniques (afin de s'assurer que l'avant-projet tenait bien la route), la CLDR a pu valider le projet lors de sa réunion du mois

					d'octobre. Le permis d'urbanisme est rentré dans le courant du mois de novembre. Actuellement en attente du permis à délivrer par le fonctionnaire délégué. En 2015, validation du projet par le gouvernement wallon. Parallèlement à l'approbation du projet, l'avenant temps et financier a été obtenu par la Commune. En 2016, le dossier est mis en adjudication. Au mois de décembre, les travaux sont entamés par l'entreprise (sondage) ayant remporté le marché public. La CLDR souhaite par ailleurs mettre en place un groupe de travail « communication liée aux travaux ».
1	23	Création d'une identité communale			Diverses initiatives (GT fête, GT convivialité, GT sentiers …) participent à la création de cette identité De même que la réflexion sur l'aménagement de la place de Baelen, espace central, au cœur du village, face au bâtiment de l'Administration communale, a intégré cette notion d'identité baelenoise. En 2014, les aménagements prévus dans le projet de la place communale contribuent à la création de cette identité. En 2015, un concours « slogan communal » est lancé au travers du bulletin communal. Onze propositions ont été rentrées, examinées et classées par la CLDR qui fera une proposition au conseil communal. En 2016, la CLDR se positionne face aux propositions. L'avis de la CLDR est remis au collège qui finalement souhaite fusionner plusieurs idées transmises pour arriver au slogan communal suivant : « Baelen, cœur et nature ». Par la suite, ce slogan sera pris en charge par un professionnel afin de le décliner en un logo visuel.
1	25	Aménagement de liaisons confortables entre les communes			En 2009, mise en œuvre du projet PICVerts « Chemin des échaliers ». Ce projet s'inscrit dans la prolongation d'une réalisation déjà existante sur la commune de Limbourg. Il traverse la commune d'est en ouest en empruntant des échaliers. Il sera prolongé sur la commune d'Eupen, ce qui permet des liaisons depuis la Gileppe ou la ligne 38 jusque dans le centre d'Eupen. L'ensemble des travaux (mise en place des échaliers, balisage) a été finalisé en 2010.

					En 2014, piste du GT « liaisons douces » de mettre en place des collaborations entre les GT, traitant de la mobilité de Baelen et d'Eupen. En attente cependant d'un retour de leur part à l'heure actuelle. En 2015, une voirie communale permettant la liaison Membach – Eupen a été réentretenu pour pouvoir continuer à être praticable. En 2016, rien de spécial n'est entrepris à ce sujet.
1	26	Création et entretien de liaisons douces aux alentours et entre les 2 villages			En 2007, un projet PICVerts « Baelen-Medael »déposés à la RW par la commune à été accepté. Finalisé en 2010, le tronçon permet de longer le ruisseau de Baelen. A terme, une liaison vers le chemin de la Joie permettra un début de liaison douce vers le hameau de Heggen. L'auteur de projet a été désigné pour la liaison Chemin de la Joie. Les terrains ont été acquis et les travaux devraient être réalisés au premier semestre 2013. En 2013, mise en place d'un GT ayant pour objectif de présenter une 2ème convention liée à cette thématique. Concrètement, ce groupe de travail a commencé à se réunir durant l'année 2014. La 1ère piste qu'a souhaitée investiguer ce GT est la « création d'une liaison douce entre Baelen et Membach ». Pour ce faire, le Groupe s'est fixé une méthodologie de travail sur base d'une grille d'analyse. 7 itinéraires ont été identifiés comme potentiels et des critères ont été, dans la mesure du possible, objectivés pour chacun de ces itinéraires. Au bout de 5 réunions de travail, 3 itinéraires sont ressortis comme étant les plus judicieux. Sur cette base, le groupe a pu mettre sur la table des conclusions argumentées tant au niveau de la CLDR qu'au niveau du Collège. Ce projet, pressenti comme pouvant faire l'objet d'une seconde demande de convention va faire l'objet d'une rencontre avec le SPW sur base d'une note d'intention rédigée d'un commun accord entre le Collège et le GT (via la CLDR). En 2015, 3 options techniques ont été estimées financièrement pour un itinéraire identifié. En 2016, cette fiche est mise en avant par la CLDR au mois de mars. Suite à l'étude du service technique communal, une

					réunion de coordination est organisée par la commune en septembre 2016 en vue de présenter le fruit du travail du GT (porté par les aspects techniques de la commune). Différentes remarques sont formulées par le DDR. Fin d'année 2016, le dossier est en cours d'actualisation par la commune de Baelen en vue de compléter le dossier pour réaliser une demande de convention en bonne et due forme. Le dossier « pic vert2 » est terminé techniquement, la mise en œuvre est quelque peu postposée pour des raisons techniques, de calendrier et financières (AIDE).
2	30	Réaménagement du Thier à Baelen			En 2014 une promesse de subside de 120.000€ a été accordée par la RW ; un premier métré avec un état des lieux est actuellement réalisé par l'architecte de la commune. Sur base d'une estimation encore à réaliser, un projet de transformation en logement de transit sera réalisé. En 2015, l'auteur de projet est désigné. En 2016, l'étude est clôturée, le permis est en cours (DG04).
2	33	Réalisation d'un inventaire du petit patrimoine et rénovation			En 2013, une protection avant restauration des vitraux du cœur de l'église de Baelen a été faite. En 2014 l'étude pour la restauration des vitraux est en cours, elle est prévue pour 2015 ; de plus, l'aménagement de l'entrée de l'église est également envisagée. Ces deux projets sont financés par la fabrique d'église et la mise en œuvre est confiée à la commune. En 2015, l'avant-projet pour l'aménagement du parvis de l'église (et du monument) est réalisé. Le projet définitif est à l'étude. La pompe / puits « chemin de la source » va être rénové. + rénovation des monuments aux morts du cimetière de Membach (cahier de charges élaboré en 2015). En 2016, la réfection de monuments du cimetière est réalisée (1ère partie). Par ailleurs, la CLDR décide fin 2016 d'entamer un travail sur les bornes frontières prussiennes présente, notamment, sur son territoire.
2	41	Aménagement du parc communal à Baelen			Un projet Générations Rurales a été rentré pour aménager un kiosque et deux aires de barbecue. Celui-ci a été retenu. La CLDR et les riverains ont été consultés dans le cadre de la réalisation de ce projet. Le délai de concrétisation a été

					prolongé, étant donné les procédures (demande de permis, soumissions travaux, …) que requérait ce projet. Les travaux ont été réalisés courant 2012. Des plantations d'un verger et de haies mellifères dans le cadre du projet Maya ont été réalisées avec le concours de citoyens impliqués. Un Mémoire de fin d'étude a été réalisé en 2012 via un étudiant géré par le Contrat de Rivière Vesdre pour l'inventaire et la gestion durable de la zone humide bordant le parc communal. En 2013, déplacement du terrain de beach volley. Il reste la jonction pic vert vers le chemin de la joie. En 2015, la liaison vers le chemin de la joie sera réalisée en 2016. Il est également prévu d'installer des toilettes publiques à cet endroit en 2016 ainsi qu'un point d'eau. En 2016, un point d'eau est disponible et accessible (à côté du ruisseau). Notons également la liaison PIC Vert2 qui verra prochainement le jour (voir point précédent). Une réflexion est en cours concernant le local d'accueil (étude pour y placer éventuellement de l'HORECA). Il est également question de l'installation d'un module de musculation pour 2017 sur fonds propres.
2	47	Mise sur pied d'activités intergénérationnelles			Deux dossiers rentrés pour Générations Rurales. A Membach : contacts entre les résidents du home et les écoliers A Baelen : contacts entre les utilisateurs du parc communal : enfants de la plaine de jeux, personnes âgées utilisant l'espace pétanque. A Membach , outre le projet de plaines de jeux et de jardins partagés, c'est toute une dynamique intergénérationnelle qui s'est mise en place et des contacts qui ont pu se nouer entre les résidents et les écoliers au travers de l'organisation d'activités tantôt au sein de la MRS, tantôt dans les locaux scolaires, avec les Alizés, avec les villageois au travers de l'organisation des plaines de vacances, … sans compter les

					projets tels que l'opération plantation (projet semaine de l'arbre) organisée début 2012. En 2012 également, les jardins de la maison de repos ont vu fleurir des cabanes et aménagements de jeux au naturel. Un grand chantier participatif (plus de 50 villageois impliqués) a permis la sortie de terre de ces constructions. L'école de Membach a également pu profiter du subside RW pour la réalisation d'un aménagement dans sa cour. En 2013, le GT s'ouvre une nouvelle fois aux membres de la CLDR, ce GT se réuni de manière régulière en vue mettre en place un programme d'activités accessibles tant aux personnes extérieures au home qu'aux pensionnaires. Un volet « jardin intergénérationnel » a également vu le jour dans l'enceinte du home. Enfin, l'idée actuellement sur la table est également de mettre à disposition une aire de pétanque permettant aux jeunes et aux plus âgés de se mesurer ou de faire équipe dans le lancer de boules. En 2014, le Groupe s'est revu à différentes reprises afin de concrétiser la mise en place de certaines activités au sein du CHC. De cette manière, une activité « bricolage » notamment s'instaure. L'idée de mettre en place une chorale intergénérationnelle est également évoquée. Plusieurs articles dans le bulletin communal en vue de « recruter » un soutien à l'animation ne se sont par ailleurs pas montrés très porteurs. Même si l'idée reste sur le tapis, c'est peut être d'une autre façon qu'il faut envisager cette chorale. Le potager du centre est quant à lui toujours bien opérationnel et le CHC ambitionne pour la suite d'agrandir la dimension de ces jardins afin d'avoir un volume de légumes minimum pour les résidents ! En 2015, les plaines de vacances communales ont permis aux enfants d'échanger durant 2 demi-journées avec les personnes âgées. En 2016, rien de spécial :si ce n'est qu'une rencontre avec la nouvelle Directrice s'est tenue en vue de voir les possibilités futures de relancer un groupe de travail sur la thématique de l'intergénérationnel (Mme Zingaro).

2	50	Détermination de points d'entrée dans la commune			En 2013, aménagement de rond-point à Nereth et création d'une sortie d'autoroute spécifique. En 2014 une attention particulière à été apportée à l'aménagement du rond-point et la sortie d'autoroute du zoning ; la décoration de ce rond-point reste à définir. En 2015, des plantations (décorations) sont réalisées. Une fois par année, lors de la semaine de la propreté, une attention particulière est accordée à ces points d'entrée. En 2016, rien n'a été fait. La Commune étant en attente vis-à-vis du slogan et logo pour faire un travail cohérent.
3	62	Aménagement de bâtiments vides en logements sociaux			Aménagement de logements sociaux à Boveroth Aménagement d'un logement d'urgence au dessus de la crèche de Baelen Existence d'un ILA pour réfugiés aux Forges Adhésion à l'Agence Immobilière Sociale de Verviers en janvier 2011 + création d'une ILA supplémentaire pour 4 (2 ad. + 2 efts) Boveroth 23 à Membach ILA encore au presbytère de Membach. En 2013, quatre logements sociaux ont été réalisés à Membach (ancienne maison vicariale). En outre, un permis pour la construction de 14 logements sociaux à Baelen a été délivré. En 2013, la commune envisage une collaboration avec la société de logements sociaux « NOSBAU » pour réhabiliter les bâtiments de la maison du Thier. En 2014 la société de logement NOSBAU a décliné l'offre de collaboration ; cependant une promesse de subside de 120.000€ a été signée par la RW pour la transformation du bâtiment en minimum 2 logements de transit. Ce projet est actuellement à l'instruction. Dans le cadre de la collaboration avec l'Agence Immobilière Sociale de Verviers, une réunion d'information avec différents propriétaires candidats a été organisée. En 2015, un accord avec NOSBAU est effectif pour l'installation d'une ILA (qui devrait être opérationnelle en mars 2016). En 2016, voir les éléments liés à la rénovation du Thier 36. Par ailleurs, l'ancienne maison de police a été remise à la gestion par l'AIS.

3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	programmation du projet
1	18	Elaboration d'un projet pour soutenir un village dans un pays du sud			
2	31	Développement, sur le site communal, d'une page sur le covoiturage			En 2014, la commune, au travers de sa CCATM, investigue la piste de mettre en place un système de COVOIT Stop. A cet égard, il est question de réaliser un système d'autostop règlementé afin de garantir la sécurité aussi bien des citoyens bénéficiaires que prestataires, volontaires de ce service….. En 2015, ce projet est toujours en attente.
2	38	Création d'un RES, réseau d'échange des savoirs			
2	45	Construction d'un centre sportif			
3	52	Désignation de « personnes relais » dans les quartiers ou dans 1 comité de quartier			En 2015, une personne-relais (responsable) est identifiée comme étant le relais entre la police et le comité de quartier dans le cadre « les voisins veillent ».
3	53	Organisation d'une journée découverte entreprises à la carrière			
3	55	Installation de poubelles publiques doubles			Intégration de ce point dans le cahier des charges pour l'aménagement du centre de Baelen. Ce point est intégré dans le cahier spécial de charge du projet d'aménagement du centre de Baelen, pour les autres entités, le financement est à l'étude. En 2014 et 2015, idem 2013 Idem pour 2016.
3	60	Organisation d'une journée découverte des réalisations des entreprises et indépendants locaux			
3	63	Aménagement de logements de transition et de tremplin			En 2016, voir ce qui est repris concernant la maison du Thier 36
3	64	Création de maisons intergénérationnelles/pour séniors			

4. Tableau des projets abandonnés

En 2015 : projet 57 Création d'un quartier rural témoin

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon

5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX

Année de la convention	**Type de programme** (biffer les mentions inutiles)	**Intitulé du projet**	**Objectif du projet**	**Montant du subside**
2011	PCDR classique	Aménagement du cœur de Baelen. Première phase : étude et travaux	Il s'agit de l'aménagement d'un terrain communal situé de manière centrale entre les différentes fonctions importantes du village (CPAS, administration communale, crèche, école, commerces). Cet espace est depuis longtemps déjà utilisé comme parking non aménagé et ne participe à l'heure actuelle ni à la convivialité du village, ni a son image de marque.	660.000 € <u>Avenant 2015</u> – montant complémentaire : 143.413.54€

Etats d'avancement physique du projet	**Date :**
Délibération du conseil communal : demande de convention	14.04.2009
Signature convention-exécution par le Ministre	15.12.2011
Désignation de la SPI pour la réalisation d'un cahier de charge « marché concours architectural »	09.05.2011
Concours architectural et désignation de l'auteur de projet par le jury	09.03.2012
Désignation du bureau « Atelier 4D » comme auteur de projet	22.06.2012
Approbation de l'avant-projet par le cc	17.06.2013
Approbation de l'avant-projet par la RW	10.07.2014
Approbation du projet par le conseil communal	15.12.2014
Approbation du projet par la RW + avenant	30.11.2015
Mise en adjudication	20.04.2016
Etat d'avancement financier du projet	**Montant :**
Montant conventionné à 100%	**<u>2011 :</u>** 1.100.000 € **<u>2015</u>** : 1 386 827,09 €
Montant du subside développement rural	60%
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans)

NEANT

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

<table>
<tr><th>Année de l'installation de la CLDR</th><th>Année d'approbation du ROI</th><th>Dernière date modification composition CLDR</th><th>Dernière date de modification du ROI</th></tr>
<tr><td>2006</td><td>2006</td><td>Juin 2015</td><td>2015</td></tr>
<tr><td rowspan="4">Date des réunions durant l'année écoulée</td><td>26/01/2016</td><td rowspan="4">Nombre de présents</td><td>8</td></tr>
<tr><td>01/03/2016</td><td>8</td></tr>
<tr><td>29/11/2016</td><td>11</td></tr>
<tr><td>21/12/2016</td><td>8</td></tr>
<tr><td colspan="4">Réflexion sur l'opération de développement rural</td></tr>
<tr><td colspan="4">La Commission Locale s'est réunie à 4 reprises durant cette année 2016. La grande partie du travail émanant de la CLDR s'est réalisée au travers des réunions régulières et productives des différents groupes de Travail. Deux grandes organisations sont en effet à pointer :
• Le 12 juin 2016 : organisation d'une journée « associations en fête ». Une vingtaine d'associations se sont réunies chaque mois afin de faire fleurir ce beau projet : une journée dédiée aux associations de la commune. Des stands présentaient certaines associations, des démonstrations diverses se sont succédées au fil de la journée pour le plus grand plaisir de tous. Il y avait possibilité de se restaurer à prix démocratiques et les plus petits ont pu prendre part à quelques activités spécialement mises sur pieds pour eux : balade à dos d'ânes, grimage, spectacle.
• Le 16 octobre 2016 : c'est sous un soleil radieux que s'est déroulée l'inauguration du « sentier de la montagne du dragon ». Piloté par un groupe de travail, l'ensemble de cette organisation a permis à tous ceux qui le désiraient de découvrir une promenade (balisée par les membres du Groupe) d'environ 14 kms, jalonnée de 14 panneaux didactiques informant sur différents sujets (rédigés par des spécialistes). Pour l'occasion, un bus avait été mis à disposition pour ceux qui souhaitent parcourir un tronçon de la grande balade. Ce groupe des « petits marcheurs » ont eu notamment l'occasion de profiter d'une balade contée.
Au-delà de ces deux actions très concrètes, la CLDR se penche fin d'année sur sa composition qui mérite d'être quelque peu redynamisée. Des actions très concrètes seront mises en œuvre dès 2017 afin de pouvoir remplacer les personnes démissionnaires et de donner aussi une meilleure visibilité à l'ODR et aux personnes qui composent le CLDR.</td></tr>
</table>

Propositions de projets à entreprendre :

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR	**Intitulé et numéro du projet**	**Montant du projet à 100%**	**Pouvoir(s) subsidiant(s)**	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année 2017	1	Création et ré-aménagement de liaisons douces aux alentours et entre les 2 villages.	A revoir	Développement rural :	80 % sur la 1ère tranche des 500.000 € 50% sur le reste du montant
				Part communale	20% + 50%
Année 2018	2	Projet 50 : Détermination de points d'entrée dans la commune			
Année2019	1	Projet 19 : Aménagement du cœur du village de Membach			